



AVIS PUBLIC 2021-027

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

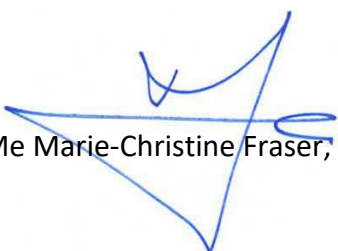
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **13 septembre 2021 à 18 h 30**, à la bibliothèque municipale située au 351, boulevard St-Luc, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2021-008 visant le 207, rue Gosselin, Val-des-Sources.

Nature et effets : Autoriser une marge latérale de 1.5m au lieu de 2m tel que prévu à la grille des spécifications de la zone 34-R du règlement de zonage 2006-116 pour un bâtiment complémentaire attaché.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 10 septembre 2021 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 26^e jour d'août 2021



Me Marie-Christine Fraser, greffière